



COMMUNE DE BOREX

Préavis municipal n° 42-2026

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

EXERCICE 2025

RAPPORT DE GESTION ET COMPTES

Délégué Municipal

Monsieur Jean-Luc VUAGNIAUX
Syndic

Table des matières (rubriques MCH2)

INTRODUCTION	5
0 ADMINISTRATION GENERALE	5
01 Législatif et exécutif	5
0110 Législatif	5
0120 Exécutif	6
Inspection de la Préfecture	6
Représentations	6
Séance intercommunale entre les exécutifs des communes de Borex et de Crassier	6
Assemblée des Syndics du District de Nyon	6
Groupement des Syndics Asse et Boiron	6
Association des Communes Vaudoises (ADCV)	7
Autres Associations	7
02 Services généraux	8
0210 Administration des finances et des contributions	8
Suivi des observations et remarques des années précédentes :	8
Investissements PA (Patrimoine administratif)	8
Amortissements	8
Emprunts	8
Fonds de réserve	8
Investissements	9
Résultats 2025	9
Revenus par nature	9
Charges par nature	10
Associations Intercommunales.	10
Comptes d'exploitation 2025 – présentation par nature (CHF)	11
Cautionnement hors bilan :	11
Patrimoine foncier :	11
0220 Service administratif – ressources humaines	11
02201 Services généraux, services	12
Naturalisation	12
02210 Contrôle des habitants	12
02902 Salle « Les Alisiers »	12
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	13
11 Sécurité publique	13
1110 Police	13
11100 Police	13
11101 Police cantonale	13
15 Service du feu	13
1500 Service du feu	13
16 Défense	14
1620 Défense civile	14
16202 Organisation régionale de la protection civile (ORPC)	14
2 FORMATION	15
21 Sclolarité obligatoire	15
AEE – Association intercommunale Enfance et Ecole - Asse et Boiron	15
2180 Accueil de jour	16
2199 Ecole obligatoire, non mentionné ailleurs	16
21990 Participation aux associations	16
AIAB – Association intercommunale Asse et Boiron	16
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	17
32 Culture, autres	17
Société de Développement de Borex	17
35 Eglises et affaires religieuses	17
4 SANTE	17
5 PREVOYANCE SOCIALE	18

54 Famille et jeunesse	18
5450 Prestations aux familles	18
Crèche de La Galiote à Eysins	18
Crèche Les Papillons à Crassier	18
Accueil en milieu familial	18
57 Aide sociale et domaine de l'asile	18
5790 Assistance, non mentionnée ailleurs	18
57900 ARAS Nyon-Rolle	18
6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	19
61 Circulation routière	19
6150 Routes communales	19
61500.3131.00 Planifications et projections de tiers	19
Piste cyclable	19
61500.3141.02 Entretien des routes, éclairage public	19
61501 Halle de voirie	19
61510 Places de stationnement	19
7 PROTECTION ENVIRONNEMENT & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	20
72 Traitement des eaux usées	20
72000 Traitement communal des eaux usées	20
72000.3612.00 Association d'Épuration des eaux du Boiron (AEB)	20
73 Gestion des déchets	20
7300 Gestion des déchets urbains	20
SADEC	20
Ramassage des ordures ménagères (sacs taxés)	21
Déchetterie Intercommunale de Signy-Avenex	21
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	22
Association Intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes et bois d'énergie situé sur la commune de Trélex (ACP)	22
76100 Protection de l'air et du climat	22
77 Protection de l'environnement, autres	22
7710 Cimetières, crématoires	22
77100 Cimetière intercommunal	22
79 Aménagement du territoire	23
7900 Aménagement du territoire	23
79000 Police des constructions	23
79001 Service de l'urbanisme	23
PACom (Plan d'affectation communal)	23
79070 Région de Nyon	23
8 ECONOMIE PUBLIQUE	24
9 FINANCES ET IMPOTS	25
91 Impôts	25
Impôts	25
Variations des impôts PP-PM-IS	25
Répartition de l'impôt : 4'892 MCHF	25
Evolution des rentrées fiscales entre 2016 et 2025	26
Valeur du point d'impôt	26
Rendement fiscal standardisé (RTS) – nouveau	26
93 Péréquation financière intercommunale	26
9300 Péréquation financière intercommunale	26
93001 Cohésion sociale	26
96 Intérêts	27
9610 Intérêts	27
9690 Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	27
96900 Loyers et fermages	27
CONCLUSION	27
DECISION	28

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

INTRODUCTION

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles :

- 93c, alinéa 2, de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes, état au 1^{er} septembre 2018 (LC) ;
- 34 et ss. du Règlement sur la comptabilité des Communes du 14 décembre 1979 (RCCom), état au 1^{er} juillet 2006 ;
- 92 du Règlement du Conseil communal de Borex du 11 juillet 2016 ;

Nous vous présentons, ci-après, le rapport de gestion de la Municipalité et les comptes 2025 de la Commune de Borex que nous soumettons à votre approbation.

0 ADMINISTRATION GENERALE

01 Législatif et exécutif

0110 Législatif

Le Conseil communal a tenu 4 séances durant l'année 2025 : les 24 mars, 16 juin, 6 octobre et 1^{er} décembre.

Il s'est prononcé sur 10 préavis.

Séance du 24.03.2025 :

- Préavis municipal n° 29-2025 – Modification des Statuts de l'Association Intercommunale du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) Nyon-Dôle ;
- Préavis municipal n° 30-2025 – Demande de crédit de CHF 105'000 TTC pour l'aménagement d'une zone sportive multigénérationnelle sur la parcelle n° 1 de Borex.

Séance du 16.06.2025 :

- Préavis municipal n° 31-2025 – Exercice 2024 – Rapport de gestion et comptes 2024
- Préavis municipal n° 32-2025 – Reconduction du Dispositif d'Investissement Solidaire de la Région Yvertoise (DISREN) ;
- Préavis municipal n° 33-2025 – Demande de crédit de CHF 90'000 TTC destiné à financer le chemisage des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires le long de la route d'Arnex ;
- Préavis municipal n° 34-2025 – Demande de crédit de CHF 66'000 TTC destiné à financer le remplacement d'un exutoire d'eaux claires dans le cours d'eau le Nant-des-Dappes ;

Séance du 06.10.2025 :

- Préavis municipal n° 35-2025 – Arrêté d'imposition 2026
- Préavis municipal n° 36-2025 – Demande d'un crédit complémentaire de CHF 141'400 pour la création d'une rétention sur les parcelles n°s 50 et 51 de Borex ;
- Préavis municipal n° 38-2025 - Demande de crédit de CHF 66'500 pour l'installation d'accumulateurs de courant ;

Séance du 01.12.2025 :

- Préavis municipal n° 39-2025 – Budget d'exploitation 2026.

0120 Exécutif

La Municipalité a tenu 45 séances durant l'exercice 2025.

Inspection de la Préfecture

La visite annuelle de la commune par la Préfecture a eu lieu le 30 octobre 2025, conformément à l'art. 141 LC. Le contrôle des divers documents administratifs, registres, rapports et procès-verbaux s'est déroulé en présence des personnes concernées. Les activités tant de la Municipalité que du Conseil Communal ont été passées en revue. Le rapport de visite de M. le Préfet n'a donné lieu à aucune remarque particulière.

Représentations

La Commune de Borex a été régulièrement représentée par sa Municipalité dans les réunions des diverses associations listées ci-après. Pour certaines, elle y a pris activement part en occupant un siège au sein des exécutifs (Comités Directeurs) (AIAB – AEB – AEE – Déchetterie intercommunale de Signy-Avenex) :

Séance intercommunale entre les exécutifs des communes de Borex et de Crassier

Pas de séance organisée entre les 2 communes en 2025.

Assemblée des Syndics du District de Nyon

Convoquée à deux reprises, soit les 13 mars et 13 novembre 2025, ces séances ont eu pour principaux objets :

Séance du 13.03.2025 :

- Information sur le moustique tigre et le frelon-asiatique, leur propagation dans nos contrées et les moyens de lutte à disposition
- Présentation du projet de fusion des paroisses de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud « Eglise 29 » ;
- Présentation du projet de modification de la Loi sur les Communes par la DGAIC.

Séance du 13.11.2025 :

- Présentation de l'Office régional de Placement (ORP) sur les mesures d'aide à l'engagement ;
- Présentation du Réseau Santé La Côte sur ses activités en lien avec les communes ;
- Présentation du réseau routier et du projet de pistes cyclables de la commune d'Eysins.

Groupement des Syndics Asse et Boiron

Les Syndics du groupement Asse et Boiron se sont réunis à deux reprises, le 12 mars et le 1^{er} octobre pour traiter des différents sujets concernant les neuf communes du groupement. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

Séance du 12.03.2025 à Borex :

- Information concernant les travaux prévus sur la RC 11 et la route de Nyon sur la commune d'Eysins (aménagement de la voie de mobilité douce)
- Information sur le projet de transformation de la crèche « La Galiotte » à Eysins
- Discussion sur l'avenir et l'accessibilité à la déchèterie intercommunale sise à Signy
- Transports publics : comment améliorer les prestations des TPN relatives à la ligne 810 ;
- Mesures à prendre pour traiter l'élimination correcte des produits alimentés par batterie au lithium-ion dans se retrouvant dans les déchets encombrants de nos déchèteries et d'éviter les cas d'incendie.

Séance du 01.10.2025 à Chésereux :

- Création d'un groupe de réflexion et de pilotage de la politique sportive intercommunale ;
- Groupe de réflexion relatif à une ou plusieurs fusions des 9 communes
- Pôle-bois sis à La Rippe : état d'avancement du dossier
- Télé-Dôle : Etat de la situation (avancement des travaux du bâtiment d'accueil, réorganisation du CA)
- Course pédestre du diamant : quel avenir ?

Association des Communes Vaudoises (ADCV)

L'ADCV a tenu 2 assemblées générales en 2025, soit les 21 mai et 19 novembre. Les thèmes suivants y ont été notamment traités :

Assemblée du 21.05.2025 à Buchillon :

- Présentation et adoption des comptes 2024.
- Adoption des nouveaux statuts
- Rapport annuel du comité.
- Réponse de l'ADCV à la consultation sur l'avant-projet de Loi sur les communes.

Assemblée du 19.11.2025 à Henniez :

- Présentation et adoption du budget 2026.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site www.adcv.ch.

Autres Associations

Durant l'exercice 2025, un-e délégué-e de la Municipalité a régulièrement siégé au sein des organes délibérants, respectivement des exécutifs des associations ci-dessous. Pour les principales, un compte-rendu est donné plus loin dans ce rapport.

AEB	Association intercommunale pour l'épuration des eaux du Boiron
AEE	Association intercommunale enfance et école Asse et Boiron
AIAB	Association intercommunale Asse et Boiron
ACPT	Association intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes et bois énergie, situé sur la Commune de Trélex
SDIS	Association intercommunale en matière de défense incendie et de secours
SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
ORPC	Organisation régionale de la protection civile du District de Nyon
ARAS	Association régionale pour l'action sociale du District de Nyon
SANE	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
GHOL	Groupement hospitalier de l'ouest lémanique
CET	Conseil d'établissement (de l'ESEP) Déchetterie Intercommunale de Signy-Avenex
EMN	Ecole de musique de Nyon Fondation la Côte Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon.

02 Services généraux

0210 Administration des finances et des contributions

Conformément à l'article 35b du Règlement sur la comptabilité des Communes, la Municipalité a confié la vérification des comptes de fonctionnement et du bilan 2025 à l'auditeur externe Fiprom SA. Le rapport du réviseur a été remis à la Commission de gestion du Conseil communal et est annexé au présent préavis.

Suivi des observations et remarques des années précédentes :

- **Commission de Gestion :**

Le rapport de la Commission de Gestion pour l'exercice 2024 ne mentionne aucune remarque ni modification que la Municipalité devrait appliquer ou reporter pour l'exercice 2025.

- **Réviseur externe :**

Selon le rapport du réviseur externe, aucune anomalie n'a été constatée lors de son contrôle, et il n'a trouvé aucun élément suggérant que les comptes annuels ne respectent pas les normes comptables des communes (NAS 910).

- **Préfecture et Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) :**

Aucune observation n'a été formulée concernant les comptes de 2025.

Voici quelques observations générales sur l'exercice écoulé. Des explications détaillées sur certains postes ont été ajoutées en bleu dans les comptes.

A. BILAN

L'actif de la commune est de **CHF 11'094'703.64** en diminution par rapport à l'année précédente (**CHF 11'861'405.26**).

Investissements PA (Patrimoine administratif)

Immobilisations PA au 01.01	14 N-1	2'623'104.15
Investissements	69	118'057.75
Subventions	63	0.00
Amortissements planifiés corporelles	330	-274'160.05
Amortissements planifiés incorporelles	332	-31'577.00
Augmentation des investissements PA		-187'679.30
Immobilisations PA au 31.12	14 N	2'435'424.85

Amortissements

Les amortissements planifiés des immobilisations corporelles du PA s'élèvent à **CHF 175'458.25** et des immobilisations incorporelles PA à **CHF 11'221.05**.

Emprunts

Les engagements financiers à long terme sous forme d'avances à termes fixes s'élèvent à **CHF 5'665'150.00** et ceux à court terme à **CHF 798'350.00** avec un taux d'intérêt médian de **1.07%**.

Fonds de réserve

- Les fonds de réserve affectée ordures et déchets (2900.01) ont diminué de **CHF 4'066.34** pour atteindre **CHF 134'593.22**.
- Les fonds de réserve affectée égouts/épuration (2900.02) ont diminué de **CHF 130'103.93**, pour atteindre **CHF 232'440.24**.

Investissements

L'amortissement du giratoire de la Massonne est terminé – préavis 41/2010,
L'amortissement de la place de jeux en Pétaney est terminé – préavis 33/2014.

Installations en constructions PA : 1407.06 - assainissement cours d'eau le Nant-des-Dappes –
préavis 26/2024 à été transféré au compte du bilan 1403.03, **autres ouvrages de génie civile PA**.

B. COMPTES

Les revenus de la commune se chiffrent à **CHF 6'456'573.31**, tandis que les charges s'élèvent à **CHF 6'357'100.13**, générant un excédent de revenu de **CHF 99'473.18** après amortissements et affectations aux fonds de réserve affectés et préfinancement. Le budget 2024 prévoyait un excédent de charges de **CHF 52'787.00**.

Résultats 2025

Fonction	Titre	Comptes 2025			Budget 2025			Comptes 2024	
		Charges		Revenus	Charges	Revenus		Charges	Revenus
0	Administration générale	537'381.69	8%	28'528.92	0%	579'315.00	96'490.00	593'000.92	103'062.43
1	Ordre et sécurité publics	266'745.48	4%	5'456.65	0%	279'478.00	1'950.00	277'514.78	7'125.25
2	Formation	913'345.27	14%	0.00	0%	1'066'580.00	0.00	936'445.66	0.00
3	Culture, sport et loisirs	176'431.25	3%	3'765.00	0%	214'400.00	2'800.00	180'587.22	2'556.00
4	Santé	7'677.13	0%	635.35	0%	9'463.00	500.00	4'728.60	188.60
5	Prévoyance sociale	193'072.23	3%	0.00	0%	133'648.00	0.00	112'968.56	0.00
6	Trafic et télécommunications	577'720.47	9%	33'864.05	1%	647'511.00	30'700.00	534'678.04	33'815.36
7	Environnement et territoire	544'586.71	9%	406'684.74	6%	644'575.00	493'962.00	593'150.12	438'167.76
8	Economie publique	1'720.00	0%	1'720.00	0%	2'050.00	600.00	1'170.00	1'170.00
9	Finances et impôts	3'138'419.90	49%	5'975'918.60	93%	2'960'424.00	5'857'655.00	2'920'338.54	5'639'990.14
Excédent		6'357'100.13	100%	6'456'573.31	100%	6'537'444.00	6'484'657.00	6'154'582.44	6'226'075.54
				99'473.18		52'787.00			71'493.10

C. REVENUS

Le compte de résultat provenant des finances laisse apparaître un excédent de revenu de CHF 485'408.95.

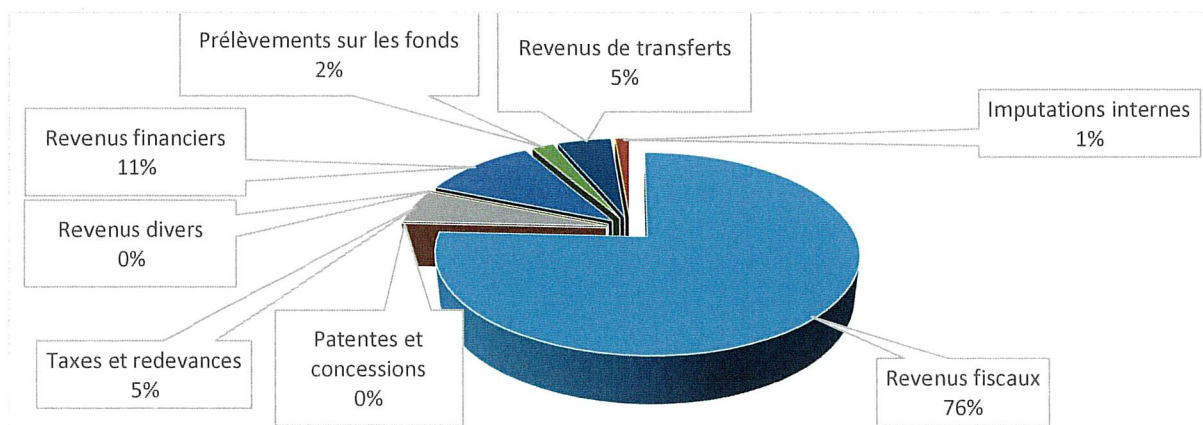
Les principaux revenus de la commune proviennent toujours majoritairement des rentrées fiscales 76% et des revenus du patrimoine pour 11%.

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Revenu fiscaux (40)	4'892'433	4'679'500	4'385'161

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Revenu financier ¹ (443)	641'906	641'427	637'633

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Revenu administratif (447)	12'081	8'850	10'298

Revenus par nature



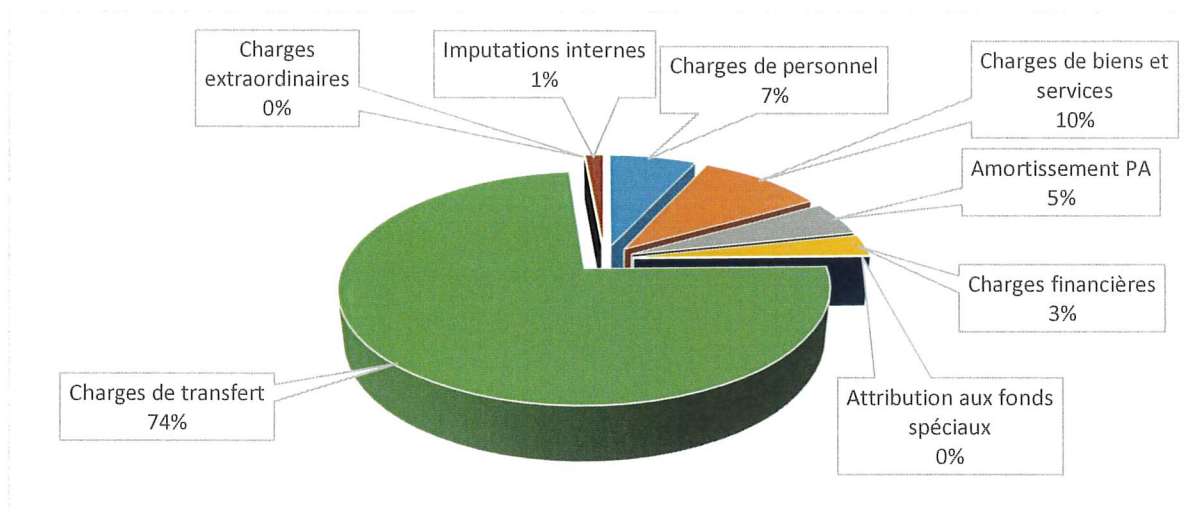
¹ Y compris la part locative de Crassier pour la Nau

D. CHARGES

Le compte de résultat provenant des activités d'exploitation laisse apparaître un excédent de charges de CHF 385'935.77

Les charges directement dépendantes de l'action de la Municipalité représentent 26% des dépenses totales.

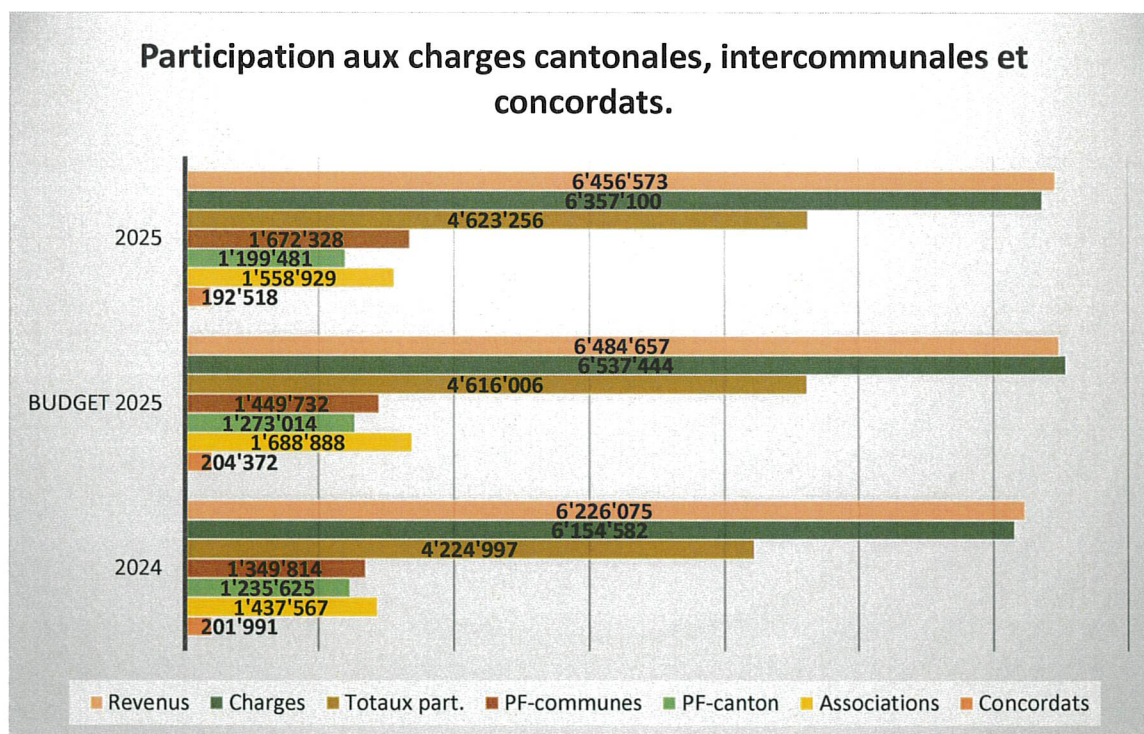
Charges par nature



Associations Intercommunales.

Les Associations intercommunales, AIAB, SDIS Nyon-Dôle, ORPC ont bien respectés leur budget, avec une nette diminution pour l'AEE : CHF - 84'912.00.

En un coup d'œil les charges non maîtrisées par la Commune (comptes par nature 3611-3612-3621-3622) :



E. COMPTE DE RESULTAT

Comptes d'exploitation 2025 – présentation par nature (CHF)

Rubrique	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
Charges d'exploitation	6'167'055.37		6'353'269.00		5'925'183.65	
Revenus d'exploitation		5'781'119.60		5'778'580.00		5'518'397.71
	6'167'055.37	5'781'119.60	6'353'269.00	5'778'580.00	5'925'183.65	5'518'397.71
Résultat d'exploitation	385'935.77		574'689.00		406'785.94	
Charges financières	190'044.76		184'175.00		179'398.79	
Revenus financiers		675'453.71		706'077.00		707'677.83
	190'044.76	675'453.71	184'175.00	706'077.00	179'398.79	707'677.83
Résultat financier		485'408.95		521'902.00		528'279.04
	6'357'100.13	6'456'573.31	6'537'444.00	6'484'657.00	6'104'582.44	6'226'075.54
Résultat opérationnel		99'473.18	52'787.00			121'493.10
Charges extraordinaires	0.00				50'000.00	
Revenus extraordinaires						
Résultat extraordinaire	0.00	0.00		0.00	50'000.00	0.00
	6'357'100.13	6'456'573.31	6'537'444.00	6'484'657.00	6'154'582.44	6'226'075.54
Résultat total du compte de résultats		99'473.18	52'787.00			71'493.10

Taux d'imposition : 57 centimes par franc à l'État (également 57 points).

Cautionnement hors bilan :

- AIAB : CHF 3'216'765.00
- ORPCi : CHF 17'405.80.

Patrimoine foncier :

- Estimation fiscale : **CHF 5'088'000**
- Valeur ECA : **CHF 7'112'002.**

0220 Service administratif – ressources humaines

Notre équipe communale en 2025 est formée de quatre personnes représentant un taux d'occupation de 2.7 ETP (équivalent temps plein).

a) Administration :

- Mme Géraldine Boulenaz, secrétaire municipale. (équivalent temps plein de 90%)
- M. Serge Noverraz, secrétaire municipal adjoint, (équivalent temps plein de 30%).

b) Bourse communale et contrôle de l'habitant

- M. Marc-Henri Berlie. (équivalent temps plein de 50%).

c) Voirie et conciergerie :

- M. Jacques Dancet. (équivalent temps plein de 100%).

A noter que nous avons dû enregistrer en cours d'année un cas d'arrêt de travail pour cause de maladie qui a nécessité l'engagement d'une personne à temps partiel afin de combler cette absence.

02201 Services généraux, services

Naturalisation

- Demandes de naturalisation sur le plan communal

	2024	2025
Octrois de la Bourgeoisie de Borex	11	7

02210 Contrôle des habitants

- Population à fin décembre 2025.

	2023	2024	2025
Résidence principale	1131	1157	1202
Résidence secondaire	4	8	12
Suisses	831	839	891
Etrangers	304	310	311
Arrivées	91	40	109
Départs	103	25	80
Naissances	9	1	6
Décès	7	1	7

02902 Salle « Les Alisiers »

En 2025, la salle les Alisiers a été louée 59 fois.

	2023	2024	2025
Habitants du village de Borex	14	21	20
Habitants hors village de Borex	10	12	13
Administration et Conseil communal	4	7	10
Société de développement de Borex	5	5	5
Assemblées générales – Sociétés locales de Borex	3	3	1
Assemblées générales – PPE de Borex	2	4	7
Associations intercommunales	2	2	-
Assemblées générales – hors Borex	2	3	1
ESEP – Soleil d'Automne – Téléthon	2	1	2
Total	44	58	59

1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

11 Sécurité publique

1110 Police

11100 Police

En 2025, les missions de police sur le territoire communal, principalement dédiées au contrôle du stationnement sur le parking du Petaney, ont été assurées par l'équipe administrative de la commune.

11101 Police cantonale

Le décompte provisoire pour la facture policière est inférieur au budget :

- 11101 – Police : CHF – 11'874.00

15 Service du feu

1500 Service du feu

Le site de Bonmont est composé d'un détachement d'appui (DAP Y) intervenant sur les communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chésereux, Gingins et La Rippe. « DAP Y » signifie que ses sapeurs sont autonomes pour de nombreuses interventions, par exemple : inondation, sauvetage, aide au portage. Pour les autres critères comme les incendies, le DAP intervient avec l'appui du détachement de premier secours (DPS) de Nyon.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, les groupes d'interventions des quatre sites opérationnels du SDIS Nyon-Dôle ont été alarmés à 548 reprises, soit une diminution de 33 interventions par rapport à l'année précédente.

Quant au DAP du site de Bonmont, il est intervenu à 28 reprises sur le territoire qui lui est attribué, dont 6 sur la commune de Borex.

La nature des 28 interventions recensées par le DAP Bonmont est répartie comme suit :

	2024	2025
Incendies :	7	5
Sauvetage de personnes, animaux, aide au portage :	2	4
Inondations :	9	12
Divers et Technique (prévention ou chute de matériaux) :	4	5
Pollution par hydrocarbures	-	1
Alarmes automatiques : .	1	1

Le Conseil intercommunal s'est réuni 2 fois, le 29 avril et le 30 septembre 2025. Il a approuvé les préavis suivants :

Assemblée du 29.04.2025 :

- Préavis 17-2025 – comptes 2024
- Préavis 18-2025 – remplacement du véhicule Z102.

Assemblée du 30.09.2025 :

- Préavis 19-2025 - Budget 2026.

Part de Borex et pour 1'144 habitants = CHF 46'153.93, soit CHF 40.34 / habitant.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le rapport de gestion et d'activités 2025 : www.sdis-nyon-dole.ch.

16 Défense

1620 Défense civile

16202 Organisation régionale de la protection civile (ORPC)

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises, le 26 mars et le 17 septembre 2025. Il a approuvé les préavis suivants :

Séance du 26 mars 2025 :

- Préavis 16 - 2021-2026 - Comptes 2024

Séance du 17 septembre 2025 :

- Préavis n° 17 – 2021-2026 : Budget 2026 ;
- Préavis n° 18-2021-2026 – Demande de crédit d'étude de CHF 67'000.- (2^{ème} étape des travaux de rénovation et mise en conformité du bâtiment CEP de Prangins).

Pour l'année 2025, la participation financière de Borex à l'ORPC, comptée sur 1'144 habitants s'élève à CHF 24'087.35 ce qui représente un montant par habitant de CHF 21.06 (CHF 20.24 pour 2024).

L'ORPC du district de Nyon en quelques chiffres : 47 Communes regroupées, 94 Membres du Conseil Intercommunal, 7 Membres du CoDir, 9 employés représentant 8.1 équivalents plein temps (EPT), 1 Bataillon, 3 Compagnies d'environ 140 personnes, 1 Etat-Major , 441 astreints, 3'479 jours de service dont 2'145 jours consacrés à l'instruction (CR).

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le rapport de gestion 2025 : www.orpc-nyon.ch .

2 FORMATION

21 Scolarité obligatoire

La collaboration avec la direction de l'Etablissement scolaire Elisabeth de Portes (ESEP) est bonne.

AEE – Association intercommunale Enfance et Ecole - Asse et Boiron

Le Comité de Direction s'est réuni 11 fois. Les membres du Comité de Direction ont consacré environ 1'055 heures à la gestion de l'association.

Au 31 décembre 2025, l'AEE compte 117 collaborateurs (97 femmes et 20 hommes) pour un équivalent plein temps 64.91 ETP.

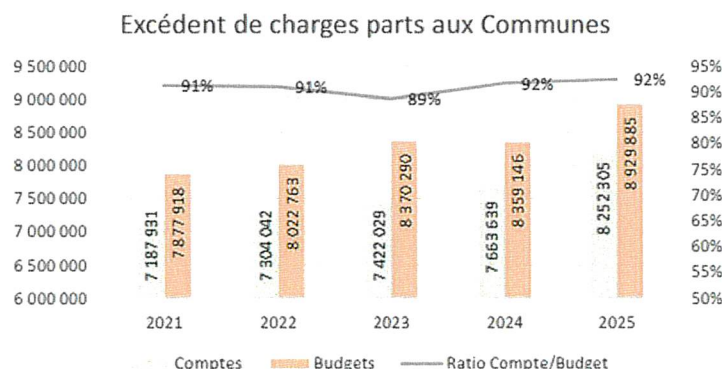
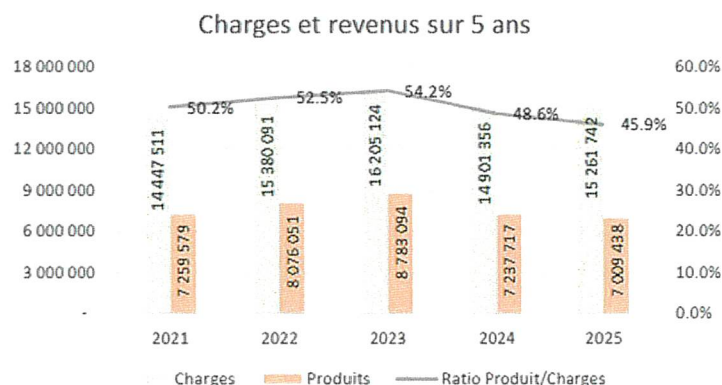
Les préavis qui ont été présentés et adoptés, amendés ou refusés :

- N° 14-/2021-2026 – Tarifs des vacations et indemnités du bureau du CI et des membres du Codir
- N° 15/2021-2026 – Compte 2024
- N° 16/2021-2026 – Ajustement du bilan pour le passage au MCH2
- N° 17/2021-2026 – Principes régissant l'établissement des comptes annuels
- N° 18/2021-2026 – Budget 2025

Total des charges comparatives de l'AEE, (en CHF).

Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
CHF 8'252'304.60	CHF 8'929'885.00	CHF 7'663'639.20

Les comptes 2025 présentent un total d'excédent de charges, à répartir selon l'article 26 des statuts de l'AEE, de CHF 8'252'304.60, en augmentation de CHF 588'665.40 par rapport aux comptes 2024.



Les différences de montants observées entre le budget et les comptes sont dues à un changement du plan comptable visant à la suppression des imputations internes en prévision de l'introduction de MCH2. Ce changement a été initialisé lors de la préparation du budget 2025 et n'était donc pas en vigueur fin 2023.

2180 Accueil de jour

Au 31 décembre 2025, les taux de fréquentation, par structure, sont les suivants :

	La Boîte à Malices La Rippe (84 places)	Les Z'Eysinous Eysins (84 places)	Tournicotty Chésereux (72 places)	Les P'tits Lézards Gingins (60 places)	Le Repère Crassier (36 places – soir)
Matin	65% (67%) *	55% (57%)	66% (61%)	61% (62%)	
Mercredi matin (1P)	28% (42%)	44% (58%)			
Midi	95% (95%)	95% (99%)	99% (99%)	100% (100%)	
Après-midi (1P-2P)	48% (38%)	51% (36%)	36% (40%)	37% (33%)	
Soir	94% (94%)	85% (86%)	92% (90%)	94% (96%)	67% (76%)
Global pondéré	82%	81%	84%	84%	

*() chiffres 2024

En 2025, la cantine « Le Bruel » a un taux de fréquentation de 100% (24 places) dès septembre. Cette structure a un potentiel d'augmentation.

2199 Ecole obligatoire, non mentionné ailleurs

21990 Participation aux associations

AIAB – Association intercommunale Asse et Boiron

La commune est membre de l'Association intercommunale Asse et Boiron (AIAB) depuis sa création en 2008. Cette association est propriétaire et gestionnaire des bâtiments du collège primaire et secondaire de Borex-Crassier (CSBC), ainsi que de la piscine intercommunale de Chésereux.

Réuni à trois reprises en 2025, les 25 mars, 17 juin, 9 septembre et 2 décembre, le Conseil intercommunal de l'AIAB a examiné puis approuvé les objets suivants :

Assemblée du 25.03.2025 :

- Préavis 01-2025 : Exercice 2024 – Comptes de fonctionnement – Rapport de gestion et comptes.

Assemblée du 17.06.2025 :

- Elections statutaires.

Assemblée du 09.09.2025 :

- Préavis 03-2025 : Budget d'exploitation 2026.

Assemblée du 02.12.2025 :

- Préavis 02-2025 : Piscine intercommunale à Chésereux : Demande de crédit de CHF 360'000.- destiné à financer l'installation de filtres à charbon pour le traitement de l'eau de baignade, la révision des filtres à sable et l'installation d'un monte-escaliers.

3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS

32 Culture, autres

Société de Développement de Borex

Toujours aussi active, la Société de développement a organisé l'ensemble des manifestations villageoises prévues à son calendrier annuel (fête de mai, sortie des aînés, sortie des jeunes, fête de Noël, etc.). Véritable moment de rassemblement villageois, la manifestation « Borex en fête », riche de multiples activités, a rencontré un vif succès le 6 septembre. Les autorités borésiennes, heureuses de constater le dynamisme constant de cette société qu'elles soutiennent, adressent leurs vifs remerciements à son comité pour son engagement.

35 Eglises et affaires religieuses

De par les conventions passées entre les communautés ecclésiastiques reconnues et la commune de Borex, cette dernière a la charge de les soutenir financièrement. Ainsi, notre commune subvient aux frais de fonctionnement des communautés suivantes :

- Communauté catholique de Crassier pour un montant de CHF 4'783.04 (CHF 3'922.68 en 2024) ;
- Paroisse protestante de la Dôle pour un montant de CHF 3'510.32 (CHF 3'294.50 en 2024) ;
- Paroisse protestante allemande pour un montant de CHF 214.60 (CHF 155.90 en 2024).

Notre commune est régulièrement représentée aux assemblées de la paroisse de la Dôle qui ont lieu deux fois par année pour débattre et voter sur le budget et les comptes paroissiaux notamment.

Notre commune, co-proprétaire du temple de Crassier avec les communes d'Arnex-sur-Nyon, Crassier et La Rippe, participe également aux frais d'entretien de ces locaux pour un montant de CHF 2'310.60 (CHF 1'567.10 en 2024).

4 SANTE

Pas de commentaire particulier sur ce chapitre.

5 PREVOYANCE SOCIALE

54 Famille et jeunesse

5450 Prestations aux familles

Crèche de La Galiote à Eysins

La crèche dispose de 24 places, réparties en 2 groupes multi-âges : 10 bébés/trotteurs et 14 trotteurs/grands.

Crèche Les Papillons à Crassier

La crèche dispose de 44 places, soit 10 bébés, 14 trotteurs et 20 grands.

Au 31 décembre 2025, les taux de fréquentation, par structure, sont les suivants :

	La Galiote, Eysins (24 places)	Les Papillons, Crassier (44 places)
Bébés		96% (97%)
Trotteurs		89% (90%)
Grands		92% (90%)
Bébés/Trotteurs	96% (99%) *	
Trotteurs/Grands	94% (91%)	
Global pondéré	95%	92%

*() chiffre 2024

Accueil en milieu familial

Les accueillant·e·s en milieu familial sont toujours géré·e·s par la Ville de Nyon par le biais d'une convention. La collaboration, tant avec la Ville de Nyon qu'avec la coordinatrice, est excellente.

- 9 accueillant·e·s sont agréé·e·s sur nos communes, elles et ils encadrent 71 enfants.
- 50 enfants sont d'âge préscolaire, et 21 sont accueillis pour du parascolaire.

57 Aide sociale et domaine de l'asile

5790 Assistance, non mentionnée ailleurs

57900 ARAS Nyon-Rolle

L'ARAS du district de Nyon est une association de Communes au sens de la Loi sur les Communes. Son siège est à Nyon et les 47 communes du District en sont membres.

Le Centre Social Régional (CSR) a pour mission principale d'informer et d'orienter la population du District dans le réseau social régional et cantonal, et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI).

Le Conseil intercommunal s'est réuni 2 fois, le 12 juin et le 6 novembre 2025. Il a approuvé les préavis suivants :

Assemblée du 12.06.2025 (à Rolle) :

- Préavis 13-25 – Comptes 2024

Séance du 06.11.2025 (à Perroy) :

- Préavis 14-25 – Budget 2026.

La participation de la commune de Borex aux frais de fonctionnement des autorités et de l'administration de l'ARAS Nyon-Rolle s'élève, pour 2025 à CHF 2'688.40 (CHF 2'588.30 en 2024).

Il convient de relever que Borex est représenté au sein du Comité de direction de cette association par son syndic, M. Jean-Luc Vuagniaux.

6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS

61 Circulation routière

6150 Routes communales

En 2025, les travaux de déneigement et d'épaveuse ont été confiés à l'ETA Gilles Vuagniaux de Borex, comme depuis de nombreuses années. 13.0 heures d'épaveuse, 8.0 heures de salage et 4.0 heures de déneigement ont été nécessaires à la sécurisation des routes, chemins et abords.

61500.3131.00 Planifications et projections de tiers

Piste cyclable

Étude de faisabilité en lien avec le développement des raccordements propres au territoire de Borex dans le cadre de la liaison cyclable entre Crassier et Eysins sur la RC11, intégrée au projet d'agglomération de 5e génération.

Cette étude bénéficie d'une subvention de 25%.

61500.3141.02 Entretien des routes, éclairage public

- Travaux partiellement non exécutés en 2024 et reportés sur l'exercice 2025.
- Repose de 2 lanternes Rte de Tranchepied après travaux de rénovation.
- Contrôle OICF et remise en état électrique des lampadaires.
- Contrôle mécanique selon les directives de l'ESTI, normes EN 40 et SIA 261 des mâts et travaux de remise en état.

A noter que les 2 contrôles précités de notre parc d'éclairage public doivent être réalisés tous les 5 ans, prochain contrôle 2029-2030.

61501 Halle de voirie

Rien de particulier à signaler

61510 Places de stationnement

Le contrôle du parking du Petaney a été confié à notre personnel du Greffe dûment formé et autorisé à accomplir cette fonction ; 73 dénonciations y ont été délivrées. 10 dénonciations ont par ailleurs été délivrées sur les emplacements mis à ban.

Le montant des contraventions et ordonnances pénales encaissées s'élève à CHF 5'760.00. (CHF 1'610.00 en 2024) (cf. compte 61510.4270.00).

7 PROTECTION ENVIRONNEMENT & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

72 Traitement des eaux usées

Les 26 kilomètres de réseau d'évacuation des eaux que compte la commune sont inspectés et nettoyés régulièrement. Ces travaux de maintenance sont fractionnés en 6 secteurs. En 2025, ce sont les collecteurs entre la rte de Signy et la route cantonale (RC11) qui ont été filmés et photographiés. Le périmètre ainsi inspecté comprend l'étude de 20 collecteurs d'eaux claires d'une longueur de 1'561 m et de 15 collecteurs d'eaux usées d'une longueur de 457 m, soit un total de 35 collecteurs pour une longueur totale d'environ 2'018 m.

D'autre part, le contrôle des séparatifs des eaux (claires et usées) par teintage a été réalisé sur dix parcelles.

72000 Traitement communal des eaux usées

72000.3612.00 Association d'Épuration des eaux du Boiron (AEB)

La Commune de Borex est membre de l'Association d'Épuration des eaux du Boiron (AEB), qui assure l'exploitation et l'entretien du réseau d'évacuation des eaux usées des communes de Borex, Grens, Signy-Avenex, Arnex-sur-Nyon et Eysins. Le réseau de l'AEB est connecté à celui de la Commune de Nyon, laquelle facture à l'association les volumes d'eaux usées traités. Les coûts d'exploitation et d'entretien sont ensuite répartis entre les communes membres selon une clé de répartition fondée sur le nombre d'habitants ou d'équivalents-habitants raccordés, incluant notamment les collectivités publiques et les établissements scolaires.

En 2025, l'AEB dans l'ensemble équivaut à 5'105 équivalents habitants, dont 1'296 pour le compte de Borex. Pour l'année 2025, la part de Borex s'élève à CHF 204'719.04 soit un montant arrondi de CHF 158.- par équivalent habitant contre CHF 111.71 en 2024. Le coût par équivalent habitant pour notre commune a augmenté de CHF 46.- pour l'exercice 2025. Cette hausse s'explique par les importants travaux d'entretien entrepris sur les collecteurs propriété de l'AEB, notamment par le chemisage des conduites en béton. En effet, l'AEB prévoit un assainissement de l'ensemble de son réseau sur une période de cinq ans, en y consacrant environ CHF 200'000.- par an de dépenses d'entretien durant cette période.

La première phase a été réalisée en 2025 avec la réhabilitation du secteur de l'Églantine, entre Borex et Arnex, pour un montant de CHF 224'679.-.

L'AEB s'est réunie en assemblée intercommunale 2 fois en 2025, le 30 avril et le 19 novembre pour traiter des préavis suivants :

- Préavis 8/2021-2026 - Comptes 2024
- Préavis 9/2021-2026 - Budget 2026.

73 Gestion des déchets

7300 Gestion des déchets urbains

SADEC

La Société Anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC) s'est réunie 2 fois 2025. Cette Société, dont la Commune de Borex est adhérente, soutient les Communes membres dans l'élimination de leurs déchets.

Toutes les informations sont disponibles sous : [Actualités - SADEC SA](#).

Ramassage des ordures ménagères (sacs taxés)

Le ramassage des ordures ménagères est assuré chaque mardi matin par l'entreprise Odelet Transports SA, prestataire mandaté par la Commune. En 2025, le volume total des déchets collectés s'élève à 147.45 tonnes, soit en légère augmentation par rapport à l'année précédente (144.39 tonnes en 2024).

Cette quantité se décompose comme suit :

- Ordures ménagères : 142.40 tonnes (contre 140.50 en 2024)
- Déchets communaux (provenant des bâtiments et espaces publics) : 3.06 tonnes (contre 3.89 en 2024)

Ces chiffres traduisent une relative stabilité des volumes malgré une légère progression démographique. Cette tendance est à suivre dans le cadre des réflexions à venir sur l'optimisation du tri et la réduction des déchets à la source, notamment dans une perspective de durabilité communale.

Déchetterie Intercommunale de Signy-Avenex

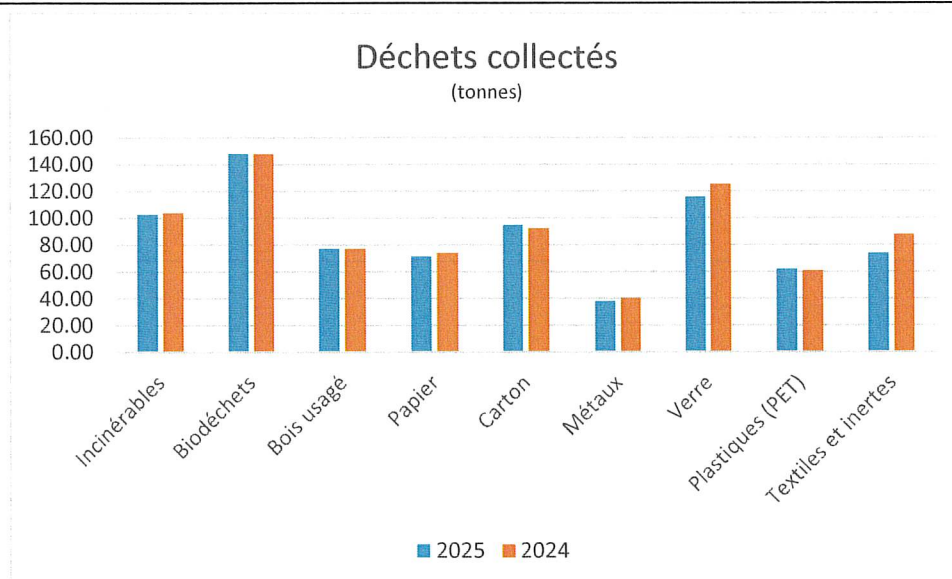
Le Comité de la Déchetterie intercommunale, au sein duquel la Commune est représentée par notre Municipal M. Boris Vetsch, a tenu séance 4 fois en 2025. La déchetterie intercommunale réunit les communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Eysins, Grens et Signy-Avenex.

En 2025, la Commune de Borex a poursuivi sa participation active à la gestion de la déchetterie intercommunale, marquée par l'amélioration des infrastructures, la valorisation accrue des biodéchets et textiles, et la renégociation du droit de superficie du site.

Calcul du coût par habitant :

- 2021 : CHF 51.84
- 2022 : CHF 49.39
- 2023 : CHF 54.25
- 2024 : CHF 56.20
- 2025 : CHF 56.18.

Evolution entre 2025 et 2024 de la collecte des déchets de la déchetterie intercommunale :



Pensez-y : la plateforme digitale <https://contribue.ch/>, mise récemment en ligne par COSEDEC, permet de sensibiliser les romand.e.s à la réduction et au tri des déchets.

76 Lutte contre la pollution de l'environnement

Association Intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes et bois d'énergie situé sur la commune de Trélex (ACP)

Bien que ne disposant ni de forêt ni de chaufferie à plaquettes forestières, notre commune, attentive au développement de sources locales d'énergie renouvelable, est membre de l'ACP depuis sa création en 2007. Cette association s'approvisionne en bois rond provenant des forêts régionales, qu'elle transforme en plaquettes sèches destinées aux chaufferies des réseaux de chauffage à distance (CàD). Elle contribue ainsi indirectement à l'entretien et à la valorisation des forêts de la région.

L'ACP s'est réunie 2 fois en assemblée générale, le 3 juin et le 2 décembre 2025. Lors de ces séances, les objets suivants ont notamment été présentés et approuvés par l'assemblée :

Assemblée du 03.06.2025 :

- Préavis 01-2025 : relatif aux comptes 2024. Ceux-ci bouclent avec un excédent de revenus, après répartition du bénéfice, de CHF 8'122.43.

Assemblée du 02.12.2025 :

- Préavis 02-2025 : relatif au budget 2026.

76100 Protection de l'air et du climat

En 2025, la Municipalité a poursuivi ses engagements en matière de transition énergétique, notamment avec la mise en service complète de l'installation photovoltaïque sur la halle communale dont les performances sont conformes aux estimations initiales. Parallèlement, des études ont été lancées pour équiper le bâtiment de voirie d'une batterie de stockage afin de maximiser l'usage local de l'électricité produite, ainsi que pour l'installation de bornes de recharge électrique.

La Municipalité participe enfin aux différentes séances organisées par la Région sur les thématiques énergie-climat, afin de rester alignée avec les dynamiques et outils développés à l'échelle régionale, notamment en prévision des impacts de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LVLEne, dès 2026), qui renforcera les exigences en matière d'efficacité énergétique des bâtiments, de planification énergétique territoriale et de valorisation du solaire, ce qui aura des incidences directes sur les futurs projets communaux de rénovation et d'aménagement.

77 Protection de l'environnement, autres

7710 Cimetières, crématoires

77100 Cimetière intercommunal

Rien de particulier à signaler en ce qui concerne la gestion du cimetière en 2025.

79 Aménagement du territoire

7900 Aménagement du territoire

79000 Police des constructions

En 2025, la Municipalité a débuté une nouvelle collaboration avec le bureau d'architecture et d'urbanisme ABA-Partenaires SA établi à Lausanne. Notre ancienne mandataire, Madame Sandra Barbaud, en charge des affaires de notre commune, ayant cessé son activité au 31.12.2024.

Permis délivrés	Compétence municipale			Compétence municipale + Etat		
Année	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Permis de construire	1	4	0	6	8	0
Permis d'habiter ou d'utiliser	0	27	0	2	30	2
Autorisations municipales	7	12	3	-	-	-

79001 Service de l'urbanisme

PACom (Plan d'affectation communal)

Révision du Plan Général d'Affectation (PACom)

En étroite collaboration avec le bureau d'urbanisme Vallotton et Chanard SA, l'année 2025 a une nouvelle fois été marquée par les efforts soutenus — mais laborieux — visant à faire progresser le projet de PACom. Malgré une volonté constante d'avancer, les démarches sont demeurées particulièrement poussives, notamment en raison de la complexité des échanges avec la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) et certains acteurs concernés au niveau communal. La finalisation de la version V10, intégrant les dernières modifications (intégration des PQ surannés et le projet de nouveau DP) a pu être menée à bien après de nombreuses itérations. Par ailleurs, le traitement du PPA de la zone horticole a donné lieu à des discussions longues et fastidieuses avec l'ensemble des parties prenantes, témoignant des lenteurs inhérentes à ce dossier pourtant stratégique. Afin de dissocier les approches, il a été décidé de faire évoluer ce périmètre au travers d'un plan d'affectation spécifique (« La Ferme aux Agrumes ») permettant d'adresser de manière ciblée les enjeux économiques, territoriaux et réglementaires liés à ce site.

Périmètre « Tranchepied » du PACom

En parallèle nous avons également finalisé la 8^{ème} version de la convention relative aux mutations parcellaires dans le périmètre de Tranchepied qui devra-être signée concomitamment à la procédure PACom. À ce jour, et malgré nos démarches répétées, le propriétaire des parcelles concernées n'a toujours pas jugé utile de signer le document requis, freinant ainsi l'avancement du projet. Cette inertie regrettable contraste avec les efforts fournis par la Municipalité pour faire progresser le dossier.

79070 Région de Nyon

En 2025, le Conseil intercommunal de la Région de Nyon s'est réuni à 5 reprises, traitant 16 préavis sur des thématiques variées, allant de la mobilité durable à l'aménagement du territoire. L'ensemble des documents est consultable sous : [Préavis – Région de Nyon](#).

L'exercice 2025 se caractérise par un renforcement du pilotage régional, avec des investissements ciblés dans la mobilité, l'aménagement du territoire et les services de proximité.

La Région de Nyon a consolidé son rôle de coordination intercommunale, notamment dans les projets structurants et les interfaces avec le Grand Genève.

Un accent particulier a été mis sur le soutien aux activités culturelles et touristiques, dans une logique de valorisation économique et d'attractivité du territoire.

Les enjeux clés portent sur la durabilité des infrastructures, la maîtrise des ressources publiques et la cohésion territoriale à long terme.

La commune de Borex, par sa participation, s'inscrit dans une logique de solidarité régionale responsable, tout en demeurant vigilante quant à la cohérence des priorités intercommunales.

La Municipalité de Borex a poursuivi son investissement actif dans les travaux intercommunaux, en particulier sur les volets énergie, mobilité et planification, en participant aux différentes séances thématiques organisées par la Région de Nyon.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site www.regiondenyon.ch

8 ECONOMIE PUBLIQUE

Pas de commentaire particulier sur ce chapitre.

9 FINANCES ET IMPOTS

91 Impôts

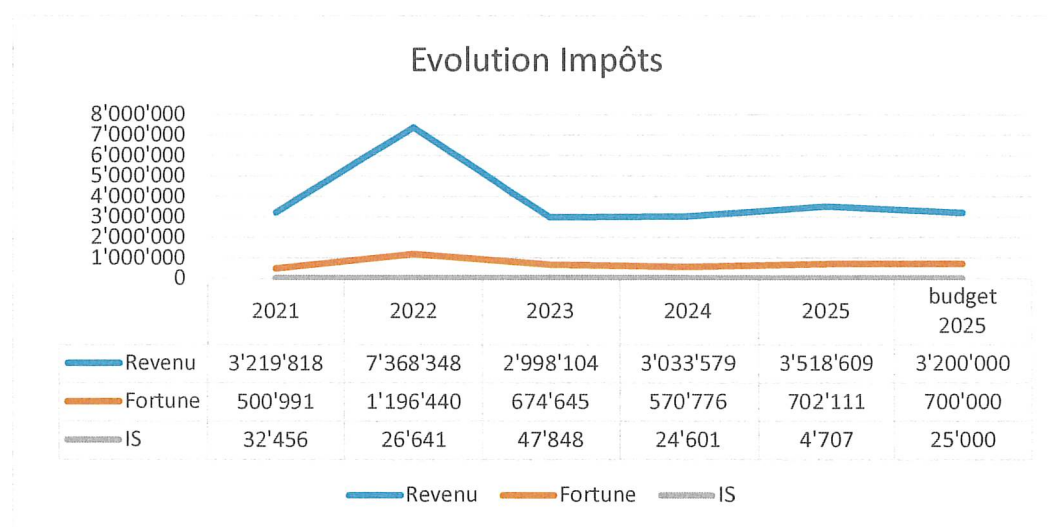
Les impôts déterminants pour le rendement communal du point d'impôt sont :

- Impôt sur le revenu et impôt sur la fortune de personnes physiques, y compris bénéfice et prestations en capital ;
- Impôt spécial affecté à des dépenses déterminées ;
- Impôt sur le bénéfice net et sur le capital des personnes morales, y compris l'impôt minimum ;
- Impôt spécial dû par les étrangers (forfait fiscal).

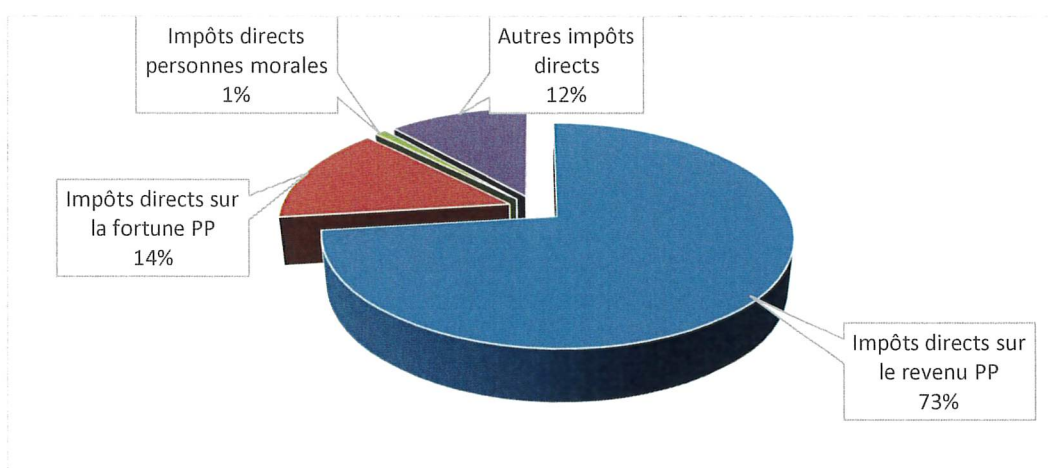
Impôts

Les recettes des impôts directs, personne physiques (impôts déterminants), sont supérieures de **CHF 315'345.00** par rapport au budget et à **CHF 627'670.00** à l'année 2024. La part des taxations antérieures des impôts sur le revenu et la fortune au 31.12.2025 s'élève à **CHF 902'125.00**.

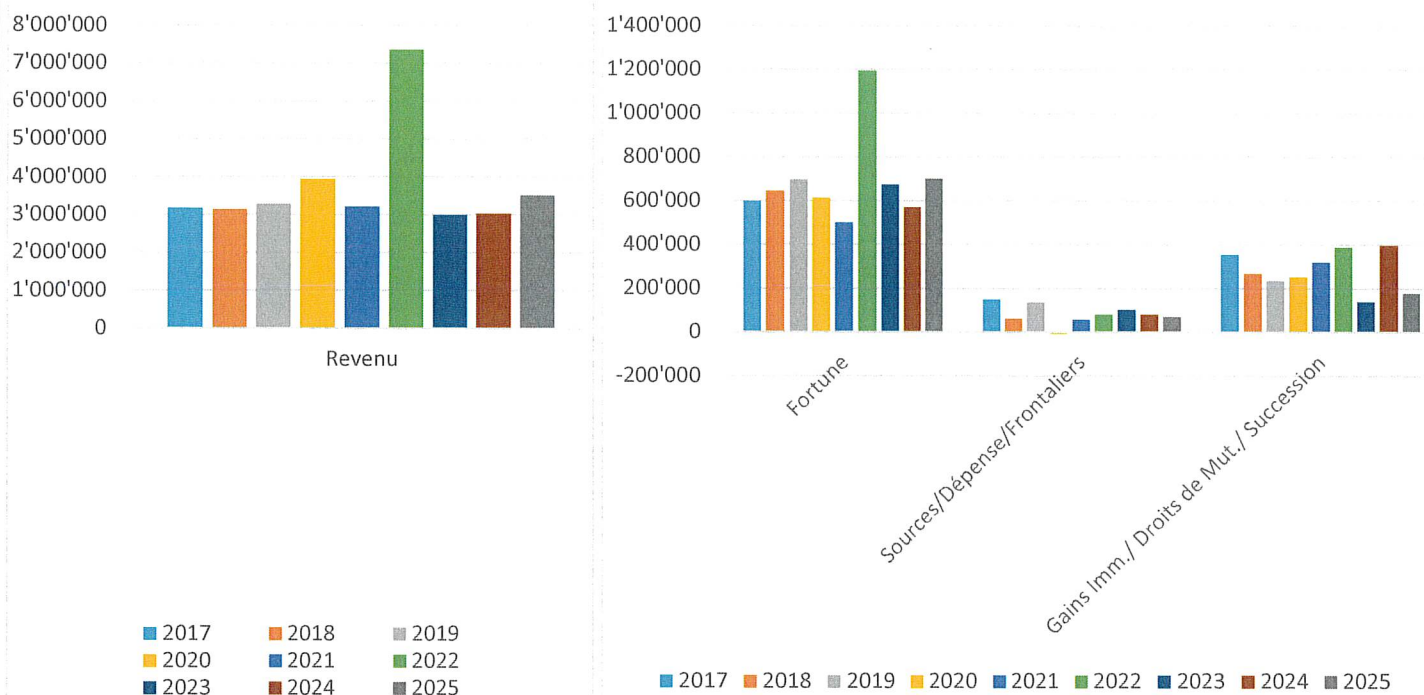
Variations des impôts PP-PM-IS



Répartition de l'impôt : 4'892 MCHF



Evolution des rentrées fiscales entre 2016 et 2025



Valeur du point d'impôt

La valeur du point d'impôt est de CHF 76'575.00 (CHF 69'195.00 en 2024)

PS : le canton ne donne plus la valeur du point d'impôts, celui de 2025 est calculé selon l'art. 1 de la loi sur les impôts communaux (LCom)

Rendement fiscal standardisé (RFS) – nouveau

Le Revenu Fiscal Standardisé (RFS) est un indicateur clé utilisé principalement dans le cadre de la péréquation intercommunale. Il permet d'évaluer la force financière réelle d'une commune en calculant le rendement fiscal qu'elle obtiendrait si elle appliquait un taux d'imposition uniforme, sans tenir compte des disparités de taux communaux.

Il ne prend pas en compte les taux d'impôts de chaque commune, mais se base sur une assiette fiscale théorique. Il intègre principalement :

- **Impôts ordinaires** : Impôt sur le revenu, sur la fortune, et impôt immobilier.
- **Impôts conjoncturels** : Droits de mutation, impôt sur les successions, donations et gains immobiliers.

RFS par habitant CHF 4'589.- / RFS par habitant (moyenne cantonale) CHF 3'463.-

93 Péréquation financière intercommunale

9300 Péréquation financière intercommunale

Le décompte provisoire pour la péréquation est supérieur au budget :

- 93000 – Péréquation financière intercommunale : CHF + 161'371.00

93001 Cohésion sociale

Le décompte provisoire pour la cohésion sociale est inférieur au budget :

- 93001 – Cohésion sociale : CHF – 61'225.00

96 Intérêts

9610 Intérêts

Les intérêts passifs des engagements financiers (ATF) s'élèvent à **CHF 87'382.98** (CHF 94'328.18 en 2024).

9690 Patrimoine financier, non mentionné ailleurs

96900 Loyers et fermages

Les baux à ferme actuels sont valables jusqu'en 2028, sauf celui attribué à des fins de culture fruitière intensive qui est valable jusqu'en 2037.

Conclusion

L'exercice 2025 confirme une gestion financière saine, avec un résultat supérieur aux attentes, tout en intégrant des engagements croissants liés aux dynamiques intercommunales et aux charges non maîtrisées. Dans ce contexte, la Municipalité poursuit une trajectoire rigoureuse et sélective dans ses investissements, en priorisant les projets à forte valeur ajoutée pour la collectivité et soutenables financièrement.

La capacité de la Commune à préserver ses marges de manœuvre dépendra d'une discipline budgétaire constante et d'un positionnement clair dans les enjeux régionaux, afin de concilier solidarité intercommunale et intérêts propres de Borex.

Décision

La Municipalité de Borex vous prie en conséquence, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Borex

- Dans sa séance du 23 juin 2026 ;
- **Vu le préavis n° 42-2026 – Exercice 2025 – Rapport de gestion et comptes ;**
- Ouï le rapport de la commission de gestion ;
- Entendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. **D'approuver** le préavis n° 42-2026 – Exercice 2025 – Rapport de gestion et comptes, tel que présenté.
2. **D'approuver** les comptes de l'exercice 2025, tels que présentés.
3. **De donner décharge** à la Municipalité de Borex et au boursier de Borex de leur gestion pour l'exercice 2025.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 18 mai 2026, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Borex.

AU NOM DE
LA MUNICIPALITÉ DE BOREX
Le Syndic Le Secrétaire adjoint

J.-L. Vuagniaux S. Noverraz



Annexes :

- Comptes et bilan 2025
- Rapport de la fiduciaire
- Annexes aux comptes